

Cycle d'ateliers PSBC

GASP - Groupe d'Aide en cas de Sinistre Patrimonial



Présentation

Dans le cadre du GASP¹ (Groupe d'Aide en cas de Sinistre Patrimonial), La Fabrique de patrimoines en Normandie² et Normandie Livre et Lecture³, avec le soutien de la DRAC Normandie⁴ organisent un cycle gratuit d'ateliers de formation sur la rédaction du Plan de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC).

Cette formation, construite par le C2RMF (Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France) a été menée pour la première fois en Normandie en 2020-2021, par Marie COURSELAUD (Chargée de missions en conservation préventive au C2RMF). Le GASP prend à présent en charge cette formation et vise à la pérenniser sur le long-terme dans notre région.

Ces ateliers réunissent une vingtaine d'institutions patrimoniales normandes, afin de construire ensemble le PSBC de chaque institution participante.

Le programme s'articule autour de 6 ateliers d'une journée, répartis tous les 2 mois au cours de l'année 2022-2023. Les ateliers auront des thématiques ciblées : constitution des plans d'urgence, création d'une liste des œuvres prioritaires, délimitation des zones nécessaires en temps de crise, travail sur le matériel d'urgence et les moyens humains, pour finir la mise en place d'un exercice grandeur nature. Les ateliers sont gratuits pour les participants.

L'objectif final est d'avoir produit un PSBC complet et opérationnel à l'issue du cycle d'ateliers !

Participants

Le programme est destiné aux institutions patrimoniales de toutes tailles : musées, archives, bibliothèques. Les participant-e-s peuvent être les responsables ou tout personnel des institutions patrimoniales en charge des collections et missionné-e pour travailler sur cette thématique.

¹ <http://gasp.lafabriquedepatrimoines.fr>

² <http://www.lafabriquedepatrimoines.fr/>

³ <https://www.normandielivre.fr/>

⁴ <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie>

Contexte

La protection des biens patrimoniaux en cas d'urgence passe obligatoirement par la conception d'un plan de sauvegarde des biens culturels : un travail de préparation, de prévention et de prévision opérationnelle. Le GASP a déjà mené avec l'aide du C2RMF sur l'année 2021 une formation similaire pour 22 institutions patrimoniales normandes.



Concept

Le concept de ce projet est simple : former et aider les institutions patrimoniales à la rédaction des Plans de Sauvegarde des Biens Culturels. Ce PSBC est un ensemble de mécanismes précis permettant aux collections d'être préservées lors d'un sinistre (incendie, inondation...).

Ces ateliers sont fixés au nombre de six. Six paliers à franchir ensemble pour pouvoir disposer d'un plan de sauvegarde complet et opérationnel, validé par les professionnels de la sauvegarde et les professionnels de l'urgence (SDIS, pompiers).

Les six étapes sont programmées ainsi :

Séance 1 : Introduction – 27 janvier 2022

- comprendre l'organisation des ateliers, les objectifs développés
- connaître les interlocuteurs qui vous accompagneront (DRAC, C2RMF, SIAF, GASP, SDIS)

Travail attendu pour la séance 2 : collecte des informations utiles

Séance 2 : Priorisation – 31 mars 2022

- Point d'étape sur la collecte des données et mise en forme
- Etape 2 : priorisation des collections (méthodes, outils)

Travail attendu pour la séance 3 : liste d'œuvres prioritaires pour l'évacuation ou la protection + identification sur les plans et rédaction des tableaux et fiches individuelles

Séance 3 : Espaces de replis et traitement – 19 mai 2022

- Point d'étape sur la priorisation des collections
- Etape 3 : identification des espaces de repli et zone de traitement

Travail attendu pour la séance 4 : liste des espaces de repli et zone de traitement potentielle + identification sur les plans

Séance 4 : Moyens humains et matériels – 22 septembre 2022

- Point d'étape sur l'identification des espaces de repli et zone de traitement
- Etape 4 : identifier et définir les besoins humains et matériels

Travail attendu pour la séance 5 : liste du matériel PSBC, organigramme avec coordonnées du personnel, liste de volontaires, organisation de la cellule de crise

Séance 5 : Rédaction et exercice – 14 novembre 2022

- Point d'étape sur la rédaction du PSBC
- Etape 5 : préparation à un exercice PSBC

Séance 6 : Exercice – 26 janvier 2023

- Exercice PSBC sur site, avec l'ensemble des participants

Ce travail se fait en coopération avec les différents SDIS (Service Départementaux d'incendie et de secours) de Normandie afin d'avoir constamment un avis et des retours concrets sur les aspects opérationnels.

Objectifs

Autour de cet objectif principal de rédiger complètement le PSBC gravitent des objectifs secondaires tout aussi importants :

- comprendre les mécanismes d'une crise et savoir les gérer ;
- savoir s'insérer dans une chaîne de sauvetage ;
- être capable de manager des équipes en situation de crise ;
- connaître les fondamentaux de la conservation préventive ;
- connaître les gestes d'urgence à adapter en fonction des types d'objets ou documents sinistrés ;
- pouvoir reproduire un exercice grandeur nature dans son établissement.

Contacts

- **La Fabrique de patrimoines** : Chargé de mission GASP - Anthony ZURAWSKI <anthony.zurawski@lafabriquedepatrimoines.fr> / Labo - Guillaume DEBOUT <guillaume.debout@lafabriquedepatrimoines.fr> / Réseau des musées - Margot FRÉNÉA <margot.frenea@lafabriquedepatrimoines.fr>
- **DRAC Normandie** : Cécile BINET <cecile.binet@culture.gouv.fr> / Véronique NOTIN <veronique.notin@culture.gouv.fr>
- **Normandie Livre & Lecture** : Agnès BABOIS <agnes.babois@normandielivre.fr>

Pré-inscription !

<https://forms.gle/aq8WCX2Wwg6rCyRw6>